

Loi anti-inflation

Nous voici en 1978 et le ministre parcourt le pays affirmant que le gouvernement va débarrasser les citoyens de ce fardeau en mettant fin à ce programme. Ce dernier n'a jamais été conçu pour lutter contre l'inflation, mais plutôt pour combattre la surenchère inflationniste et rajuster quelques déséquilibres. On peut dire que les libéraux n'aimaient pas le programme de 1974. Et comme ils en ont assez maintenant, ils ont prévu de s'en défaire à compter du 14 avril prochain. Le ministre des Finances et le gouvernement espèrent que les Canadiens oublieront ce qui s'est passé entre-temps. Mais là-dessus, les libéraux seront muets lors de la prochaine campagne, quand il sera question de dirigisme économique par l'intermédiaire de contrôles des salaires et des prix.

Le problème dont les législateurs n'ont pas tenu compte ou qu'ils ont oublié, c'est qu'au moment même de l'élaboration de ce programme, depuis 10 ou 15 ans déjà, des transformations profondes étaient survenues et que toute la société passe par une période de restructuration sociale. Le programme de lutte contre l'inflation a favorisé ces transformations et les a même accélérées. Je veux parler des transformations qui vont modifier la structure sociale, cette portion de la société qu'occupait la classe moyenne—les petits entrepreneurs, les commerçants, petits et moyens—lesquels sont maintenant remplacés par les gestionnaires, les fonctionnaires et les bureaucrates. Le gestionnaire décide maintenant de l'orientation de l'économie. Et ce secteur très important de l'économie, soit celui des petites entreprises, c'est-à-dire ceux qui œuvrent dans le secteur des PME, occupera une position inférieure dans la future structure sociale.

J'aimerais consacrer un instant à cet important secteur de notre économie, et particulièrement aux deux tiers de la population active du Canada qui n'appartiennent pas à un syndicat et n'en ont pas les moyens de pression. Permettez-moi de replacer les choses dans leur contexte pour la gouverne du nouveau gestionnaire de société de l'économiste et du sociologue, qui ne connaissent que la théorie et qui savent uniquement jouer avec des pourcentages et des tableaux qui ont été conçus dans les universités.

Voyons quel effet ce programme a eu sur le monde du travail et comment il a élargi le fossé entre les travailleurs syndiqués et non syndiqués; entre le petit homme d'affaires et ce secteur de notre économie qui est organisé en monopole ou en oligopole. Comme toutes les augmentations salariales étaient calculées sur une base procentuelle, il en est résulté que les travailleurs syndiqués, les bureaucrates ou les gestionnaires professionnels gagnant \$18,000 par an recevaient \$1,400 à la suite d'une augmentation de 8 p. 100, tandis que le salarié travaillant dans une industrie tertiaire ou une petite entreprise pour \$8,000 par an devait se satisfaire de \$640 d'augmentation, et je n'ai pas choisi le pire exemple. La réalité est la suivante: tous ces gens doivent se procurer nourriture et articles de première nécessité chez le même fournisseur, et les économistes ont complètement négligé le fait que les contrôles fondés uniquement sur une augmentation procentuelle avaient des effets très différents sur chacun des secteurs de l'économie.

[M. Oberle.]

Monsieur l'Orateur, comme je l'ai déjà dit, si le gouvernement doit modifier la loi aussi souvent, c'est qu'elle a été mal conçue originairement. Pour que cela soit consigné—et je ne doute pas que cela soit répété à maintes reprises au cours des prochains mois, surtout à l'approche des élections—j'aimerais me reporter à 1974 et faire une comparaison avec le régime proposé par le parti progressiste conservateur au cours de la dernière campagne électorale. En tout cas, nous n'avons jamais professé qu'un programme anti-inflation ou des contrôles obligatoires élimineraient l'inflation. Ce que nous avions l'intention de faire, c'était de mettre un frein à la spirale inflationniste et d'introduire une période de transition au cours de laquelle nous aurions pu remédier aux déséquilibres et aux lacunes de notre système. Mes collègues s'en souviendront, afin d'atteindre ce but, nous aurions décrété une période de 90 jours au cours de laquelle tout le monde aurait été sur un pied d'égalité.

Pour ma part, je n'ai pas eu de problème à convaincre des Canadiens raisonnables du bon sens de ce plan. Le système était injuste et c'est le cas aujourd'hui. Mais si nous avions pu assurer à nos commettants que pendant 90 jours le prix d'un pain ou d'une pinte de lait demeurerait stable, il aurait été entendu qu'en contrepartie ils n'auraient pas réclamé à leurs employeurs d'augmentations salariales ou de majoration de leurs avantages sociaux pendant cette période. Compte tenu des difficultés que nous avons alors et que nous avons toujours aujourd'hui, tous les Canadiens de bonne foi se seraient accommodés de cette politique. Ensuite, nous aurions eu une période d'adaptation de 18 mois. Après avoir passé les 90 jours à négocier une entente avec les trois grands de l'économie: le gouvernement, le patronat et les syndicats, on aurait pu procéder à certains ajustements pour que les deux tiers de la population qui en avait été laissés pour compte, puissent rattraper un peu ceux qui avaient réalisé des gains excessifs. Il en serait allé de même, bien sûr, dans le secteur des entreprises. On aurait permis au petit entrepreneur d'amortir les coûts provenant des échanges de produits et d'autres sources.

Les trois grands de l'économie n'en voulaient pas, du moins les sociétés et les syndicats. On se rappellera que les syndicats nous ont menacés de déclencher une grève nationale si les Conservateurs étaient élus et leur programme adopté. Les Libéraux n'ont pas manqué, bien sûr, d'applaudir en leur disant qu'ils avaient raison, que des contrôles de ce genre étaient absolument inutiles. La question posée ne portait pas sur la réglementation de l'économie au moyen de mécanismes fiscaux et monétaires, mais sur la façon de diriger le pays. Cette question a été tranchée. Il nous reste à découvrir où ce grand Messie nous conduit, car sous ce chapitre, lui et le gouvernement ont échoué lamentablement.

● (1532)

Il n'est pas facile de parler du programme de lutte contre l'inflation sans examiner d'abord quelques-unes des causes premières de l'inflation, étant donné surtout que c'est le problème économique le plus grave dont souffre notre pays. On nous avait promis que l'application de ce programme maintiendrait le taux d'inflation à 6 ou à 4 p. 100, promesses qui n'ont tout simplement pas été tenues.